

RAPPORT ANNUEL  
DE GESTION

1968

CAISSE DE DÉPÔT  
ET PLACEMENT  
DU QUÉBEC

TROISIÈME  
EXERCICE

Organismes dont la loi constituante  
prescrit le dépôt de sommes  
à la Caisse de dépôt et  
placement du Québec

Régie de l'assurance-dépôts du Québec  
Régie de l'assurance-récolte du Québec  
Régie des marchés agricoles du Québec  
Régie des rentes du Québec

RAPPORT ANNUEL  
DE GESTION

CAISSE DE DÉPÔT  
ET PLACEMENT  
DU QUÉBEC

TROISIÈME EXERCICE  
1968

## Le Conseil d'administration

Claude Prieur, *président*  
Directeur général,  
Caisse de dépôt et placement du Québec

Robert De Coster, *vice-président*  
Président,  
Régie des rentes du Québec

Marcel Cazavan\*  
Sous-ministre des finances,  
Gouvernement du Québec

Raymond Lavoie  
Co-directeur général,  
Crédit Foncier Franco-Canadien

E.-A. Lemieux\*  
Directeur général — finance et comptabilité,  
Hydro-Québec

Charles B. Neapole  
Président,  
Bourse de Montréal et Bourse Canadienne

Roland Parenteau  
Directeur général,  
Office de planification du Québec

Jacques Parizeau  
Professeur,  
Ecole des Hautes Etudes Commerciales  
de Montréal

Marcel Pepin  
Président général,  
Confédération des Syndicats Nationaux

Maurice Turgeon\*  
Vice-président,  
Commission municipale de Québec

*\*Membre adjoint*

## La direction

*Directeur général*

Claude Prieur

### *Gestion du portefeuille*

*Obligations*

Gérard H. Cloutier

Jean-Michel Paris

Jean C. Lavoie

*Actions*

Pierre Arbour

Etienne de Kosko, C.F.A.

*Immeubles et hypothèques*

Patrick O. Wells

*Trésorerie*

Jean-Marie Côté, C.A.

*Secrétariat*

Gérard J. Blondeau

*Service juridique*

Paul Martel, LL.L.



# *Caisse de dépôt et placement du Québec*

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Québec, le 14 mars 1969

L'honorable Paul Dozois  
Ministre des finances  
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la charte de la Caisse de dépôt et placement du Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre notre troisième rapport annuel de gestion, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1968.

Tel que le requiert l'article 41 de la charte, vous y trouverez un exposé de la politique poursuivie, un compte rendu des activités, un relevé des comptes de gestion vérifiés par l'auditeur de la Province de même que des données statistiques.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à ma très haute considération.



Claude Prieur

## Compte rendu de gestion

Au cours de l'exercice financier terminé le 31 décembre 1968, l'actif de la Caisse de dépôt et placement du Québec est passé de \$418,565,282 à \$683,932,828, et les revenus de ce troisième exercice ont atteint \$35,306,683 comparativement à \$18,733,899 l'année précédente.

### Brève revue financière de 1968

Les opérations de placement de la Caisse au cours de l'année ont été effectuées dans un climat économique tendu et sur des marchés financiers perturbés. Une brève revue des faits saillants de l'année apportera la perspective nécessaire à une juste appréciation de ces opérations.

L'incertitude qui marquait les perspectives économiques à la fin de 1967 ne s'est pas dissipée au cours de l'année dernière et persiste encore. Néanmoins, le rythme de croissance de l'économie canadienne a été plus accéléré en 1968 que l'année précédente; l'expansion dure donc depuis sept années consécutives. Depuis 1967, cette expansion s'est effectuée notamment sous l'impulsion de politiques budgétaires et monétaires fortement expansionnistes, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, qui ont eu pour effet d'aviver les tensions inflationnistes que subit l'économie depuis 1965. Toutefois, au Canada, l'expansion de l'économie n'a pas empêché une augmentation du chômage. En fin d'année, la poussée inflationniste a accentué l'appréhension des milieux financiers à l'égard du marché des obligations.

Au cours des cinq premiers mois de l'année, les marchés financiers canadiens ont été soumis à une pression presque continue. L'escalade des taux d'intérêt qu'on enregistra alors résultait notamment de la spéculation sur le dollar canadien et des autres répercussions de la crise de l'or. Plusieurs mesures furent prises par les autorités monétaires canadiennes pour corriger la situation et le 8 mars le Canada obtenait des crédits internationaux de \$900 millions en même temps que le gouvernement américain acceptait



d'exempter le Canada des mesures de contrôle sur les investissements. Ces dispositions provoquèrent un regain de confiance dans le dollar canadien et améliorèrent l'état du marché des capitaux. La réunion de Stockholm le 29 mars, l'annonce de l'arrêt des bombardements au Vietnam faite par le Président Johnson le 31 mars et l'adoption par le Sénat américain le 2 avril de la surtaxe de 10% sur le revenu, liée à une réduction budgétaire de \$6 milliards, provoquèrent une reprise de la Bourse et du marché des obligations. Les obligations à long terme gagnèrent environ quatre points en trois jours, hausse qui s'avéra cependant éphémère, tandis que l'indice Dow Jones passait de 825 à 925 au cours des neuf mois suivants. En mai toutefois, alors que s'assombrissaient les perspectives d'adoption du projet fiscal américain et que semblait diminuer la possibilité d'une paix négociée au Vietnam, les marchés d'obligations nord-américains perdirent le terrain gagné en avril. Néanmoins, après l'adoption des mesures fiscales américaines par le Congrès, le 20 juin, on assista de nouveau au cours de l'été à une reprise du marché des obligations qui atteignit un sommet à la fin d'août.

A compter de septembre, le marché obligataire commença à se détériorer sous l'effet des préoccupations que suscitaient de nouveau les tendances inflationnistes. Vers la fin du mois, l'annonce par le gouvernement canadien d'un déficit budgétaire inattendu et la nécessité de poursuivre une politique extrêmement expansionniste pour le financer écartèrent toute possibilité de freiner la rechute du marché des obligations; d'autant plus qu'en octobre le budget finalement déposé par le gouvernement fédéral indiquait un déficit dépassant les prévisions et annonçait des modifications au statut fiscal des compagnies d'assurance-vie, incitant ces dernières à se retirer du marché des obligations à long terme. En dépit de mesures subséquentes de resserrement du crédit, le marché de ces obligations continua à se dégrader jusqu'à la fin de l'année, le taux d'intérêt des obligations à long terme du Canada touchant 7.27%, soit un sommet jamais atteint au XX<sup>e</sup> siècle.

## Politique de placement

La Caisse de dépôt et placement du Québec a pour rôle de gérer les dépôts qui lui sont faits par divers organismes publics et en particulier par la Régie des rentes du Québec à laquelle les citoyens doivent confier une partie de leurs économies. Les sommes ainsi déposées à la Caisse devront être remises un jour aux déposants; de fait, d'après une analyse actuarielle, les prestations payées par la Régie des rentes dépasseront, d'ici une quinzaine d'années, le montant des cotisations qu'elle perçoit. Cette considération fondamentale préside à l'orientation de la politique générale de placement de la Caisse, donnant une importance primordiale à la sécurité et à l'accroissement du capital.

La Caisse n'existe cependant pas dans le seul but de garantir la sécurité des sommes que les Québécois mettent de côté pour assurer leur retraite. Elle a en effet été créée en vue de faire bénéficier le Québec des avantages économiques et financiers que comporte l'usage des capitaux qu'elle gère. Pour éviter le conflit possible entre la protection de l'épargnant et la participation de la Caisse au développement économique, celle-ci ne doit pas accorder d'octrois sous forme de conditions ou taux préférentiels ni accepter de prendre des risques indus affectant la sécurité de ses placements. Lorsque les conditions de financement correspondent à celles du marché et que la sécurité du placement est raisonnable, avec ou sans l'aide de l'Etat, la Caisse facilite, dans toute la mesure de ses moyens, le financement des projets qui lui sont soumis. Avec le développement économique du Québec, la Caisse verra s'accroître le nombre et l'importance des réalisations auxquelles elle pourra s'associer.

*Obligations* — Ses engagements étant à longue échéance, la Caisse a poursuivi au cours de l'année une politique d'investissement à long terme sur le marché des obligations. En raison cependant de l'état des marchés, elle a fait preuve de prudence en augmentant considérablement ses effets à court terme à compter du début de l'année. Cette mesure s'est

avérée profitable et a facilité grandement les opérations subséquentes. Disposant ainsi d'un portefeuille à court terme considérable et d'un flux de trésorerie très élevé, la Caisse a été en mesure d'accroître davantage son rôle sur le marché des obligations du gouvernement du Québec et de l'Hydro-Québec.

La vente de titres à long terme sur le marché des obligations municipales et scolaires déjà ardue au cours des trois premiers trimestres, devint très difficile en fin d'année. La Caisse augmenta alors considérablement le rythme de ses achats de ce type d'obligations, contribuant ainsi à en accroître la demande. Effectivement, sans l'intervention de la Caisse, certaines émissions n'auraient pu être mises sur le marché.

La Caisse est consciente du fait que c'est dans le secteur des obligations de compagnies qu'elle peut contribuer le plus directement au financement du développement économique du Québec. Elle doit tenir compte des avantages économiques que les compagnies apportent au Québec, indépendamment du lieu où elles sont constituées. Au cours de l'année, la Caisse a participé à presque toutes les émissions publiques qui lui furent offertes de titres d'entreprises dont une partie des activités s'exercent au Québec. Elle était prête à faire davantage mais la hausse considérable des taux d'intérêt engendra une rareté de nouvelles émissions de ces titres, un grand nombre d'entreprises se refusant à assumer des obligations à longue échéance aux conditions que dictait alors le marché. En quelques occasions, la Caisse acheta des titres d'autres compagnies canadiennes pour réaliser un profit à courte échéance ou pour acquérir des droits de conversion ou de souscription.

*Immeubles et hypothèques* — Le Service des immeubles et hypothèques, mis sur pied à la fin de 1967, commença ses activités au cours de l'année. Devenue "prêteur agréé" de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement au mois

de mai, la Caisse consentit plus de la moitié de ses prêts hypothécaires sous la garantie de cet organisme. Ces prêts furent accordés pour des projets de construction à caractère commercial, industriel et résidentiel. Dans le secteur résidentiel, la Caisse s'intéressa exclusivement aux immeubles à logements multiples. En règle générale, dans toutes ses opérations touchant le secteur immobilier, la Caisse favorise les placements affectés à de nouvelles constructions en vue de remédier, dans la mesure de ses moyens, à la rareté relative de logements tout en stimulant l'industrie de la construction.

*Placements privés* — Au cours de la dernière année, la Caisse a continué d'étendre son activité dans le secteur des placements directs ou négociés privément. Ce mode de financement répond particulièrement bien aux besoins d'un grand nombre d'entreprises québécoises. La Caisse a bon espoir que le nombre encore restreint mais croissant d'entreprises adoptant ce mode de financement lui permettra de jouer un plus grand rôle dans ce secteur. Dans la négociation de ces placements, la Caisse est à même de faire appel à toutes les formes de financement: prêts hypothécaires, obligations, débetures, actions privilégiées, actions ordinaires, droits, conventions de vente à retour locatif, etc.

*Actions* — Dans le secteur boursier, la Caisse a poursuivi activement en 1968 son programme d'achat d'actions d'entreprises canadiennes. Elle a surtout cherché des titres d'entreprises dont l'activité a une influence notable sur l'économie du Québec.

La Caisse vise à élargir rapidement son portefeuille d'actions. Non seulement cette politique est jugée saine par les financiers, mais le législateur l'a voulue en permettant à la Caisse d'acquérir des actions jusqu'à concurrence de 30% de son actif. Or, ce n'est pas sans certaines difficultés que la Caisse s'est dotée d'un portefeuille-actions ne représentant que 14.5% de son actif. S'interrogeant sur les objectifs d'un

tel portefeuille, la Caisse y voit en priorité la nécessité d'une protection de ses déposants contre l'érosion du pouvoir d'achat du dollar, surtout lorsque le déposant a lui-même des engagements indexés au coût de la vie. Par ses achats d'actions, la Caisse ne contribue directement au développement de l'entreprise que lorsqu'il s'agit de nouvelles émissions. Celles-ci demeurent malheureusement assez rares. Même si l'on peut concevoir qu'il y en aura un plus grand nombre dans l'avenir, permettant ainsi d'augmenter les achats au moment de nouvelles émissions, la Caisse devra continuer à effectuer la majeure partie de ses transactions sur le marché secondaire.

### Portefeuille et opérations

Au cours du troisième exercice, la valeur nominale du portefeuille d'obligations est passée de \$331,504,500 à \$577,744,000, et le rendement de ces titres a été porté de 6.67% à 7.07%.

Le principal élément de ce portefeuille consiste en obligations émises ou garanties par la Province; leur montant a atteint \$413,918,000, soit 71.7% du total du portefeuille d'obligations et 63.4% des placements à long terme. Au cours de l'exercice, la Caisse a fait l'acquisition de titres de cette catégorie pour un montant net de \$165.9 millions, comparativement à \$123.3 millions en 1967. La Province et l'Hydro-Québec ont émis \$275 millions d'obligations sur le marché canadien en 1968, dont une émission de \$60 millions de la Province vendue privément à la Caisse le 15 juin. La participation de la Caisse aux nouvelles émissions d'obligations de la Province et de l'Hydro-Québec s'est chiffrée pour l'année à \$145 millions, soit 52.7% du total au regard de 40% en 1967. Les achats d'obligations de la Province par la Caisse, tant au moment de nouvelles émissions que sur le marché secondaire, ont contribué de façon appréciable à réduire l'écart de rendement entre les obligations du Québec et celles des autres gouvernements. Toutefois, dans

un marché volatil et très peu actif comme celui qui existe présentement, les écarts de rendement entre diverses émissions deviennent difficiles à déterminer et perdent donc une partie de leur signification.

Deuxième en importance, la catégorie des obligations municipales et scolaires atteignait \$60,849,000 en fin d'exercice, ce qui représente 10.5% du portefeuille d'obligations et marque une augmentation de \$21.3 millions pour l'année. Le rendement de cette catégorie est passé de 7.07% à 7.47% au cours de l'exercice.

En troisième lieu vient la catégorie des obligations du gouvernement du Canada qui, en raison de leur plus grande liquidité, constituent l'élément défensif du portefeuille d'obligations à long terme. En fin d'exercice, ces titres se chiffraient à \$54,550,000, soit 9.4% du portefeuille d'obligations par rapport à 4.2% l'année précédente, et leur rendement était de 6.44% comparativement à 5.81% en 1967. L'importance du portefeuille des titres de cette catégorie varie grandement au cours d'une année; son montant relativement élevé en fin d'exercice est dû au fait qu'il était constitué en partie d'obligations à échéance relativement courte dont la plupart doivent servir éventuellement à remplir des engagements pris dans d'autres secteurs.

Enfin, la part du portefeuille constituée en obligations de compagnies a été portée de \$21,425,000 à \$37,564,000 au cours de l'exercice; son importance relative est restée la même que l'année précédente, soit 6.5% du portefeuille d'obligations. Le rendement de cette catégorie est passé de 6.86% en 1967 à 7.19% en 1968.

Le portefeuille d'immeubles et hypothèques se chiffrait à \$3,836,573 en fin d'exercice et son rendement atteignait 9.30%. Cette somme ne comprend pas les engagements contractés au cours de l'année, d'un montant de \$29.1 millions, qui ne seront déboursés qu'en 1969.

En dernier lieu, le portefeuille-actions a plus que doublé au cours de l'exercice, passant de \$47,551,487 à \$99,240,295. Cet accroissement s'est fait toutefois sans un changement notable de la répartition des titres par catégorie. Ainsi, les six premières catégories du portefeuille — services publics (24.6%), banques et finance (19.1%), mines et métaux (14.2%), pétrole et gaz (14.1%), consommation et services (12.8%) et industries de structure (6.0%) — ont conservé le même ordre d'importance relative que l'an dernier. En fin d'exercice, la valeur au marché de ces titres excédait par \$18.8 millions leur coût d'acquisition, sans compter \$2.5 millions de plus-value réalisée dont \$1.7 million au cours de l'exercice. Une plus-value de 29.3% a été enregistrée au cours de l'année sur la valeur moyenne du portefeuille-actions. Ces résultats sont d'environ deux fois supérieurs à ceux des principaux indices boursiers canadiens. Le taux moyen de dividende prévu pour ces investissements s'établit à 3.57% de leur coût d'acquisition.

### Résultats des opérations

Le revenu brut de la Caisse, exprimé en taux de rendement de la somme moyenne des dépôts au cours de l'exercice, est passé de 6.23% en 1967 à 6.45% en 1968. L'état déprimé du marché des obligations, qui permit de réaliser cette amélioration du rendement, a d'autre part entraîné la nécessité d'inscrire aux livres une perte comptable pour presque toutes les ventes d'obligations effectuées dans le cours des opérations d'arbitrage de la Caisse. Bien que ces échanges d'obligations soient en réalité profitables, les fonds étant réinvestis à un meilleur rendement, ils se sont soldés par la comptabilisation d'une perte nette de \$172,646 pour l'année, au poste des obligations. Ce déficit, déduit du profit réalisé sur les ventes d'actions, porte le solde cumulé des profits nets sur les ventes de titres à \$1,408,710, chiffre qui apparaît au bilan.

Le revenu net de la Caisse s'est accru davantage que le revenu brut; il a en effet été porté de 6.08% en 1967 à 6.34% en 1968. Cette progression plus accentuée reflète la réduction relative des dépenses d'administration qui sont passées de 0.15% à 0.12%.

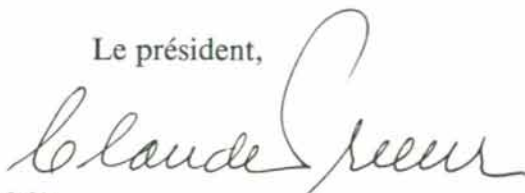
La Caisse reçoit, selon les besoins de ses déposants des dépôts à demande ou des dépôts à préavis. La moyenne des dépôts à demande s'est établie en 1968 à \$29.1 millions; sur ces dépôts, des intérêts d'un montant de \$1,862,555 ont été versés à un taux qui a fluctué entre 5.59% et 7.18% et dont la moyenne a été de 6.39% au regard de 4.71% l'année précédente. Les dépôts à préavis, dont le solde moyen s'est établi à \$517.9 millions en 1968, ont rapporté aux déposants un revenu de \$32,804,437, soit l'équivalent d'un taux d'intérêt de 6.33% comparativement à 6.21% l'année précédente. Le taux moyen des intérêts payés par la Caisse a donc été de 6.34% en 1968 contre 6.08% pour l'année précédente.

### Le personnel

En fin d'année, la Caisse comptait 50 employés à son service. Le Conseil d'administration tient à souligner la valeur de l'apport du personnel de la Caisse dans les résultats atteints et désire lui exprimer ses vifs remerciements; il reconnaît le lourd fardeau de responsabilités imposé aux cadres pendant cette phase d'organisation et d'expansion de la Caisse.

Pour le Conseil d'administration,

Le président,



Québec, le 4 mars 1969.



## ETATS FINANCIERS

# Caisse de dépôt et placement du Québec

## BILAN

au 31 décembre 1968

### ACTIF

	1968	1967
<b>Portefeuille (valeur comptable)</b>		
Obligations .....	\$549,970,455	\$317,258,056
Actions privilégiées .....	4,745,695	2,353,602
Actions ordinaires .....	94,494,600	45,197,885
Hypothèques .....	2,695,341	—
Immeubles .....	1,141,232	—
Valeurs à court terme .....	20,542,389	47,975,000
	<u>\$673,589,712</u>	<u>\$412,784,543</u>
<b>Disponibilités</b>		
Caisse et banque .....	\$ 77,096	\$ 41,874
Intérêts courus .....	10,040,725	5,572,743
Dividendes à recevoir .....	40,520	11,522
	<u>\$ 10,158,341</u>	<u>\$ 5,626,139</u>
<b>Immobilisations</b>		
Amélioration de l'aire locative .....	\$ 118,769	\$ 95,327
Mobilier, équipement de bureau .....	99,340	72,762
	<u>\$ 218,109</u>	<u>\$ 168,089</u>
Moins: amortissements .....	40,450	17,490
	<u>\$ 177,659</u>	<u>\$ 150,599</u>
<b>Autres actifs</b>		
Cautions .....	\$ 2,066	\$ 2,050
Frais payés d'avance .....	5,050	1,951
	<u>\$ 7,116</u>	<u>\$ 4,001</u>
	<u>\$683,932,828</u>	<u>\$418,565,282</u>

## PASSIF

	1968	1967
Exigibilités		
Comptes à payer .....	\$ 64,991	\$ 28,494
Cautionnements sur transactions .....	81,844	—
Intérêts courus sur dépôts à demande	445,113	317,707
Intérêts à payer sur dépôts à préavis	10,010,281	5,680,507
	<u>\$ 10,602,229</u>	<u>\$ 6,026,708</u>
Dépôts à demande	\$ 53,840,705	\$ 43,709,894
Dépôts à préavis		
Compte du déposant .....	\$618,081,184	\$368,987,183
Profits (pertes) sur ventes de titres	1,408,710	(158,503)
	<u>\$619,489,894</u>	<u>\$368,828,680</u>
	<u><u>\$683,932,828</u></u>	<u><u>\$418,565,282</u></u>

## ETAT DES REVENUS ET DEPENSES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1968

	1968	1967
<b>Revenus</b>		
Intérêts sur obligations .....	\$ 29,779,068	\$ 16,144,209
Dividendes .....	2,501,021	688,941
Intérêts sur hypothèques .....	69,110	—
Revenus d'immeubles .....	53,805	—
Intérêts nets sur valeurs à court terme .....	2,903,679	1,887,845
Autres revenus .....	—	12,904
	<u>\$ 35,306,683</u>	<u>\$ 18,733,899</u>
<b>Dépenses</b>		
Emoluments et dépenses des administrateurs .....	\$ 7,090	\$ 5,033
Traitements .....	383,377	276,789
Frais de déplacement et de représentation .....	19,525	11,333
Honoraires et frais de consultation .....	5,501	6,636
Loyer .....	72,426	48,828
Frais de banque .....	51,890	31,356
Location d'équipement .....	19,603	14,193
Electricité, téléphone, assurance .....	16,959	11,593
Livres, publications, abonnements .....	10,082	7,764
Papeterie et impression .....	15,514	12,235
Amortissements .....	22,960	17,490
Autres dépenses .....	14,764	12,040
	<u>\$ 639,691</u>	<u>\$ 455,290</u>
Revenu net d'opération .....	\$ 34,666,992	\$ 18,278,609
Moins:		
Intérêts sur dépôts à demande .....	\$ 1,862,555	\$ 1,248,197
Revenu net .....	<u>\$ 32,804,437</u>	<u>\$ 17,030,412</u>

Répartition du revenu net d'opération  
et remises effectuées au cours de l'exercice

	<i>Intérêts sur dépôts</i>		<i>Total</i>
	<i>à demande</i>	<i>à préavis</i>	
Solde des intérêts à payer de l'exercice précédent .....	\$ 317,707	\$ 5,680,507	\$ 5,998,214
Plus: Revenu net de l'exercice ....	1,862,555	32,804,437	34,666,992
	<u>\$ 2,180,262</u>	<u>\$ 38,484,944</u>	<u>\$ 40,665,206</u>
Moins: Intérêts versés durant l'exercice .....	1,735,149	28,474,663	30,209,812
Solde des intérêts, payable le 1 <sup>er</sup> janvier 1969 .....	<u>\$ 445,113</u>	<u>\$ 10,010,281</u>	<u>\$ 10,455,394</u>

Sommaire des transactions affectant les comptes de dépôts

	<i>Dépôts</i>		<i>Total</i>
	<i>à demande</i>	<i>à préavis</i>	
Solde au début de l'exercice .....	\$ 43,709,894	\$368,987,183	\$412,697,077
1968: Dépôts .....	229,015,000	—	229,015,000
Transferts .....	(220,619,338)	220,619,338	—
Intérêts payés .....	1,735,149	28,474,663	30,209,812
Solde à la fin de l'exercice .....	<u>\$ 53,840,705</u>	<u>\$618,081,184</u>	<u>\$671,921,889</u>

## Rapport du vérificateur

Conformément à l'article 43 de la loi de la Caisse de dépôt et placement du Québec, j'ai vérifié le bilan de la Caisse au 31 décembre 1968 ainsi que l'état des revenus et dépenses pour l'exercice terminé à cette date. Mon examen a comporté une revue générale de la comptabilité ainsi que des sondages appropriés dans les livres, pièces comptables et autres documents pertinents.

A mon avis, le bilan et l'état des revenus et dépenses ci-joints reflètent bien la situation financière de la Caisse au 31 décembre 1968 et le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Gustave-E. Tremblay, c.a.,  
L'Auditeur de la Province.

Québec, le 3 mars 1969.

## RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

### Rendement sur les sommes en dépôt

	Montant	Equivalence en rendement sur les dépôts moyens*
Revenu brut .....	\$ 35,306,683	6.453%
Dépenses .....	639,691	0.116%
Revenu net d'opération .....	<u>\$ 34,666,992</u>	<u>6.337%</u>

\*Les dépôts moyens s'établissent à \$547,088,503.

### Taux moyen d'intérêt versé sur les dépôts

	Dépôts moyens	Intérêts versés ou dus	Rende- ment moyen
Dépôts à demande .....	\$ 29,153,271	\$ 1,862,555	6.388%
Dépôts à échéance* .....	—	—	—
Dépôts à préavis .....	517,935,232	32,804,437	6.333%
Total .....	<u>\$547,088,503</u>	<u>\$ 34,666,992</u>	<u>6.337%</u>

\*Aucun dépôt à échéance n'a été reçu au cours de l'exercice.

## Relevé du portefeuille-obligations au 31 décembre 1968

	Valeur nominale	Répartition
Gouvernement du Canada .....	\$ 54,550,000	9.4%
Gouvernement du Québec et garanties ..	413,918,000	71.7%
Garanties par octroi provincial .....	10,863,000	1.9%
Municipales et scolaires .....	60,849,000	10.5%
Compagnies .....	37,564,000	6.5%
	<u>\$577,744,000</u>	<u>100%</u>

(1) Prix coûtant amorti.

(2) Moyenne pondérée du rendement des titres individuels au 31 décembre 1968.

(3) Un titre pour lequel il n'existe pas de marché actif est évalué selon le critère de rendement.

(4) L'écart entre la valeur au marché et la valeur comptable, au montant de \$49,869,091, fait abstraction d'un déficit net cumulatif de \$1,071,747 sur vente d'obligations.

## Relevé du portefeuille — Immeubles et hypothèques au 31 décembre 1968

	Coût d'acquisition
Hypothèques .....	\$ 2,706,745
Immeubles <sup>(3)</sup> .....	1,150,000
	<u>\$ 3,856,745</u>

(1) Prix coûtant amorti.

(2) Prix coûtant moins amortissement des bâtisses basé sur la durée des baux.

(3) Description: Ville de Laval, lot (616-3), paroisse de St-Martin: terrain et bâtisse \$900,000; loué pour 35 ans.  
 Ville de Boucherville, lot (48-10), paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville: terrain et bâtisse \$250,000; loué pour 25 ans.



Valeur comptable <sup>(1)</sup>	Rendement <sup>(2)</sup>	Valeur au marché <sup>(3)</sup>
\$ 51,368,926	6.44%	\$ 47,553,224
394,719,721	7.08%	358,707,242
10,610,699	7.01%	9,421,767
56,532,081	7.47%	50,968,401
36,739,028	7.19%	33,450,730
<u>\$549,970,455</u>	<u>7.07%</u>	<u>\$500,101,364</u> <sup>(4)</sup>

Valeur comptable	Rendement
\$ 2,695,341 <sup>(1)</sup>	9.33%
1,141,232 <sup>(2)</sup>	9.25%
<u>\$ 3,836,573</u>	<u>9.30%</u>

## Relevé du portefeuille-actions au 31 décembre 1968

	Valeur comptable <sup>(1)</sup>
Actions privilégiées .....	\$ 4,745,695
Actions ordinaires	
Services publics .....	24,383,015
Banques et finance .....	18,979,620
Consommation et services .....	12,717,421
Industries de structure .....	5,908,380
Pétrole et gaz .....	14,010,952
Mines et métaux .....	14,061,068
Produits forestiers .....	1,897,455
Science et technologie .....	2,536,689
	<u>\$ 99,240,295</u>

(1) La valeur comptable des placements en actions est le prix coûtant.

(2) L'excédent de la valeur au marché sur la valeur comptable, au montant de \$18,833,356, fait abstraction d'un profit net cumulatif de \$2,480,186 sur vente d'actions.

Répartition	Rendement prévu sur la valeur comptable	Valeur au marché
4.7%	5.77%	\$ 6,285,075
24.6%	3.40%	27,934,581
19.1%	4.85%	26,012,012
12.8%	2.85%	14,652,091
6.0%	3.83%	6,201,479
14.1%	1.67%	17,847,851
14.2%	4.00%	14,825,407
2.0%	5.04%	1,824,825
2.5%	1.59%	2,490,330
<u>100%</u>	<u>3.57%</u>	<u>\$118,073,651 <sup>(2)</sup></u>

